



Voiture



Moto



Conduite  
à 16 ans



Cyclomoteur  
BSR



Permis E(e)



Simulateur  
de perte  
de contrôle



## FICHE D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Date : \_\_\_\_\_ lieu de naissance \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Comment avez vous connu notre Bateau Ecole ?

- Amis  Bateau au port  Publicité  Affiche  Pages Jaunes  Internet

### FORMATION - STAGE SOUHAITE

- Permis Côtier  Permis Hauturier  VHF

Date choisie : \_\_\_\_\_

#### Conditions Générales

Le Bateau Ecole « CF SR Bateau école Jacky » se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler les dates d'un stage, dans tous les cas, il sera proposé d'autres dates aux candidats concernés.

Des stages à des dates spécifiques peuvent être organisés sur demande.

Pour chaque session, nous limitons les inscriptions à 15 candidats pour les permis côtier, prévoir vos dates à l'avance.

L'annulation d'une inscription (sans report de date possible) du fait du Bateau Ecole entraînera le remboursement de toutes les sommes versées par le candidat.

L'annulation d'une inscription du fait du candidat ne donne lieu à aucun remboursement.

Les dates d'examen sont proposées par le Bateau Ecole à l'Administration des Affaires Maritimes. Exceptionnellement ces dates peuvent être modifiées sur demande des examinateurs.

Toute inscription à une formation devra être accompagnée d'un acompte de 30% du prix du stage, le solde étant payable au début du 1<sup>er</sup> cours.

Le Bateau Ecole « CF SR Bateau école Jacky » est agréé pour la formation professionnelle continue et peut donc passer des conventions de formation avec les entreprises.

Les groupes, associations, collectivités, etc.... bénéficient de tarifs préférentiels.

Un contrat est établi à l'inscription, un livret de formation est délivré

Votre Sécurité

Notre Priorité

#### Documents à Fournir avec la fiche d'inscription

- 1 Photocopie de pièce d'identité
- 1 photo d'identité
- 1 Timbre fiscal à 38 €
- 1 Timbre fiscal à 60 €
- 1 Certificat médical (permis mer seulement)
- 1 enveloppe timbrée
- 1 acompte de 150 €

1975 \* 2010 – 35 ans d'expérience au service de la formation du conducteur